

Par courriel : 

Lévis, le 20 avril 2018



**Objet : Demande d'accès
N/dossier : 171099CM**

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue, par courriel, le 27 mars dernier relative à l'obtention de renseignements à l'égard du Programme d'assurance récolte et, plus particulièrement, le nombre de clients relevant du Centre de services de Rouyn-Noranda assurés à la protection foin 2017 qui ont souscrit aux options suivantes :

- l'option 3 fauches hâtives
- l'option 3 fauches tardives
- l'option 2 fauches hâtives
- l'option 2 fauches tardives
- l'option pâturage.

Eu égard à ce qui précède, vous trouverez, ci-dessous un tableau regroupant les renseignements requis dans le cadre de votre demande.

Option Foin	Nombre de Clients assurés
l'option 3 fauches hâtives	4
l'option 3 fauches tardives	2
l'option 2 fauches hâtives	70
l'option 2 fauches tardives	76
l'option pâturage	100

Enfin, nous tenons à vous informer qu'en vertu de l'article 135 de la loi sur l'accès, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par la Responsable de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels,



Christine Massé

CM/sg

p. j.

Direction des affaires juridiques

1400, boul. Guillaume-Couture, 4^e étage
Lévis (Québec) G6W 8K7
Téléphone : (418) 838-5606, poste 6066
Télécopieur : (418) 834-2238
Courriel : juridique@fadq.qc.ca